

COMPTE-RENDU de la RÉUNION DU 28 novembre 2018

Présents : Muriel FROGER(Amap Grésillons), Emmanuelle DELIGNY (Amap du Village), Isabelle MASSARD (Amap Agnettes), Simone NOTTREL (Amap Agnettes), Marix JUMEL (Amap Agnettes), Angélique DUPONT (Amap Agnettes), Hélène COMITO (Amap Agnettes), Annick FARAUX (Amap Agnettes), Daniel STOYANOV (Amap Agnettes) Virginie POULARD (Amap Agnettes), Jacqueline FLEURET (Amap Agnettes)

1/ Point sur la nouvelle saison hiver 2018

Agnettes : 72 paniers dont une dizaine de nouveaux adhérents et une majorité de grands paniers

Village : une augmentation du nombre de paniers 27 grands et 25 petits

Grésillons : 12 grands et 8 petits. La distribution est bien prise en charge, elle a toujours lieu dans l'Espace Grésillons, les paniers sont satisfaisants après une période d'ajustement. Le groupe Grésillons envisage le passage de commandes de nouveaux produits. Avoir avec les producteurs si l'on peut envisager des commandes pour tous les Consomm'acteurs.

En ce qui concerne le fromage de chèvre il est acté que les livraisons non effectuées cet automne (cf la communication de Fabrice Dauce) seront remplacées au printemps mais pas remboursées tel qu'il est prévu dans le contrat AMAP. Les modalités seront à voir avec le producteur.

2/ Les cotisations de 2019

En janvier se fait le rappel des cotisations pour tous les consomm'acteurs qu'ils soient d'une AMAP ou qu'ils prennent poisson ou pommes. Pour faciliter la gestion Daniel a créé un listing partagé où seront inscrites au fur et à mesure les personnes payant leur cotisation à l'association. Pour 2018 il y a 145 adhérents. Sur proposition de Daniel il est décidé de faire éditer une carte d'adhérent, qui sera conservée plusieurs années et permettra à chacun de faire état si besoin est de son statut d'adhérent. Elle sera mise en service dès 2019 si le contenu et le graphisme peuvent être réalisés d'ici là.

Pour rappel : les cotisations sont payables pour tous en début d'année civile. Les nouveaux amapiens de la saison d'été paient leur cotisation en même temps qu'ils signent leur contrat. A partir d'octobre les cotisations des nouveaux membres sont reportées au début de l'année suivante.

3/Liens avec Agrocité

Pour renforcer les liens de l'association avec l'Agrocité qui héberge l'AMAP des Agnettes depuis 6 mois un apéritif est prévu le 12 décembre aux heures distribution des légumes. Nous y participerons avec des produits d'Artisans du Monde. Nous devons d'autre part reposer à Agrocité la question de notre participation financière sous la forme d'une cotisation

4) L'Assemblée Générale de Consomm'acteurs : elle est fixée le mercredi 13 mars 2019 à la Ferme de l'Horloge.

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 30 janvier à partir de 19h00, à La Gennevillose.**

Hélène et Annick